

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles n° 274 – Janvier 2024

Histoire

Situation politico-sociale de la classe au 19 -ème siècle.

L'Union verrière de Charleroi adhère à ...

Le soulèvement ouvrier de mars 1886 ...

Les Chevaliers du Travail chez les ouvriers ...

Les Chevaliers du Travail se développent ...

La question de l'adhésion au P.O.B. va se poser...

Actualité

Annick Mattighello, la lanceuse d'alerte de ...

Être solidaire de la Palestine, sans ...

Biographies

Mais qui est donc Achille Chavée ?

Qui est Georges Fassotte ?

Lecture

Puyi, le dernier empereur de Chine

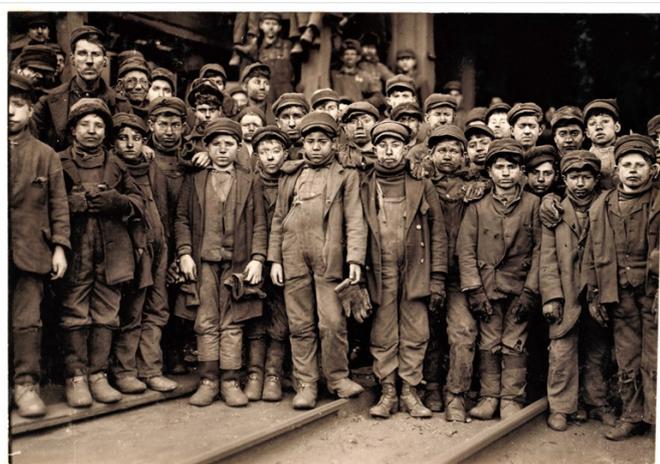


Le mineur de Constantin Meunier

HISTOIRE

Situation politico-sociale de la classe ouvrière au 19 -ème siècle.

Rappel : dans notre précédente parution, nous décrivions le contexte socio-économique dans lequel la Chevalerie du travail à Charleroi à la fin du 19 ème siècle.



Le professeur Jean Puissant a bien résumé cette situation.

Tous les témoignages de l'époque confirment l'extrême dénuement de la classe ouvrière : semaines de 72 heures de travail contrastant avec un chômage chronique, ressources dérisoires, logements insalubres, nourriture insuffisante, accidents du travail multiples, dégradation de l'état de santé ... Les enfants ne sont pas ménagés. Jean Neuville rappelle que le recensement de l'industrie en 1846 révélait que sur un total de 314.842 ouvriers, 66.385 avaient moins de 16 ans.

Les bas salaires rendent l'appoint du travail des enfants nécessaire à l'équilibre précaire du budget familial. Il n'était pas rare de voir des enfants travailler à l'âge de 7-8 ans, voire même de 5-6 ans, en particulier à la campagne, dans les ateliers familiaux, dans les petites et moyennes entreprises. Vers 1880, dans les grands établissements industriels, les enfants sont généralement admis après leur communion, à l'âge de 10 ans pour le fond de la mine.

Mal nourris, mal vêtus, mal logés, les ouvriers sont frappés par les maladies sociales de cette époque: maladies chroniques et tuberculose... et par les maladies et accidents de travail. A cela s'ajoutaient l'alcoolisme et la prostitution, parfois volontaire

mais souvent sous la contrainte d'un contremaître ou d'un patron.

De nombreux témoignages existent - signalons entre autres celui du Dr Schoenfeld dans une «Enquête sur les conditions des classes ouvrières et le travail des enfants» datant de 1846, du Dr Hanot dans un mémoire «De la mortalité des ouvriers mineurs» datant également de 1846, celui du professeur Gisbert Fossion de l'U.L.G. dans un «Rapport sur la condition des ouvriers et le travail des enfants dans les manufactures, mines et usines de la province de Liège» datant de 1845.

Un carcan politico-juridique empêche par ailleurs toute expression de mécontentement et de changement de la situation. L'article 415 du Code pénal précise que «toute coalition de la part des ouvriers, pour cesser en même temps le travail dans certains ateliers, empêcher de s'y rendre et d'y rester après certaines heures, sera punie d'un emprisonnement d'un mois au moins et de trois mois au plus». Les chefs, eux, seront punis «d'un emprisonnement de deux à cinq ans.

Du point de vue de la protection sociale, c'est le vide presque absolu. Quelques caisses de secours mutuels existent. Une loi organique a installé des Prud'hommes mais ceux-ci ne seront pas paritaires jusqu'au 7 février 1886. Toutes les tentatives d'interventions publiques sont vouées à l'échec devant le mépris et l'arrogance du monde patronal et politique.

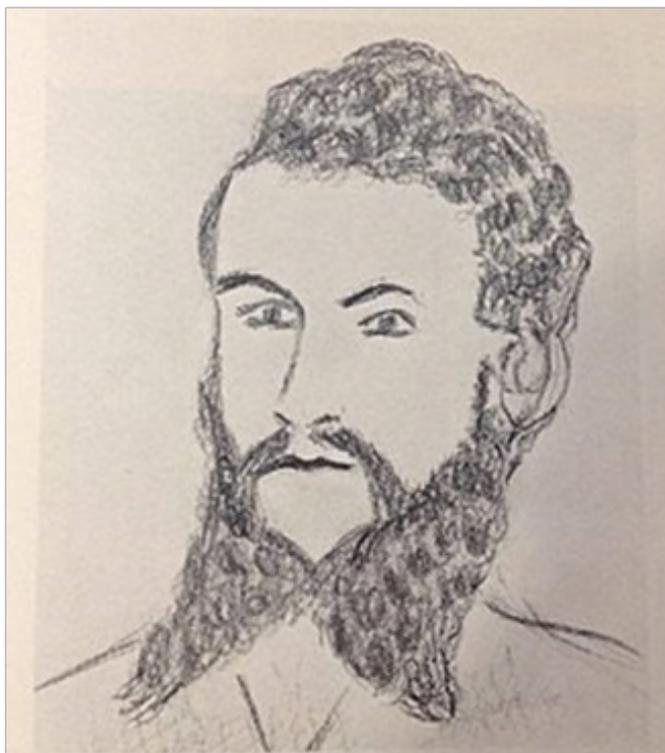
Avant 1886, l'organisation du mouvement ouvrier n'est pas suffisante pour lui permettre de modifier la situation et imposer à l'Etat une intervention dans le domaine économique et social. Il n'est dès lors guère étonnant que la classe ouvrière wallonne, minée par la misère et galvanisée par un messianisme politique, soit constamment en effervescence avec des troubles sociaux ininterrompus de 1884 à 1889.

L'Union verrière de Charleroi adhère à l'Ordre des Chevaliers du Travail.

Les ouvriers verriers belges de la région de Charleroi furent les premiers à adhérer aux formes d'organisation de la Chevalerie du Travail.

Deux facteurs ont probablement favorisé cette adhésion :

- le caractère international du marché du verre à vitres avec des fluctuations internationales de la



Albert Delwarte

main d'œuvre et l'action de la concurrence étrangère,

- le séjour de verriers belges aux Etats-Unis, revenant par la suite au pays, vraisemblablement déjà affiliés aux Knights of Labor.

Déjà en 1879, Jules Bufquin des Essarts, journaliste du Journal de Charleroi, avait donné une conférence à Charleroi sur l'organisation des Chevaliers du Travail américains et celle-ci avait fait l'objet d'une brochure populaire largement diffusée. Jules des Essarts défend un programme progressiste comportant le suffrage universel, un enseignement laïque et gratuit, une réforme des caisses patronales de prévoyance, la suppression du livret ouvrier ...

Ajoutons à cela qu'Albert Delwarte - et son café-restaurant au Chenois à Lodelinsart - va jouer un rôle important dans la création d'une nouvelle Union verrière et dans son adhésion par la suite à la Chevalerie du Travail. Albert Delwarte, né le 18 septembre 1847 à Fayt-lez-Manage, est un ancien secrétaire de la fédération du bassin de Charleroi de la 1ère Internationale ouvrière. C'est aussi un libre penseur qui fonde en juillet 1879 une organisation rationaliste à Charleroi 1«Emancipation». Ses préoccupations paraissent à l'époque plus philosophiques que politiques. Pendant trois ans il va consacrer une grande partie de son activité à faire des conférences.

L'année 1882 connaît une effervescence politique chez les libres penseurs mais aussi chez les ouvriers verriers. Ceux-ci sont, depuis 1878, inquiets de voir s'installer des «fours à bassin» * entraînant une

nouvelle organisation du travail et des pressions sur les salaires.

Albert Delwarte se comporte en chef.

Il organise avec O.Falleur et X. Schmidt une centaine de réunions de verriers et met en route une pétition pour réclamer un Conseil de Prud'hommes.

C'est à cette époque, que les ouvriers verriers de Charleroi envoient à titre de solidarité une somme de 1.000 F.B. à l'Union verrière américaine en grève. Les ouvriers verriers, qui se réunissent fréquemment dans le café d'Albert Delwarte au Chenois de Lodelinsart, décident de créer une société de résistance et y fondent le 1er avril 1882 l'Union verrière. De son côté, la fédération rationaliste s'intéresse davantage au social et se déclare proche du socialisme.

Delwart obtient sans discussion la présidence de l'Union, Falleur devient secrétaire assisté de L. Jaquet, Gilbert et La Chapelle seront les trésoriers. A ce moment, l'Union verrière groupe essentiellement des souffleurs et cueilleurs de verre c'est-à-dire une main d'œuvre spécialisée, l'élite ouvrière. Elle défend donc le maintien des hauts salaires et des pré

Oscar Falleur, Xavier Schmidt, Adolphe Englebienne et Jules Destrée



Nouvelles

rogatives ouvrières hiérarchiques. Pour être admis dans l'Union, il fallait avoir terminé son apprentissage. Dès la fondation du syndicat, Delwarte plaide pour une alliance avec les Chevaliers du Travail américains. De part et d'autre de l'Atlantique, les sentiments corporatistes des verriers s'identifient pleinement.

L'Union verrière augmente rapidement le nombre de ses affiliés et fixe son siège en 1883 au Café Central à Charleroi (café où se tiennent également les réunions de la fédération rationaliste) Jules des Essarts suit passionnément les réunions de l'Union verrière dont l'avocat s'appelle Jules Destrée.

C'est le 10 juillet 1883 qu'est décidée la fin officielle du régime des livrets ouvriers mais cette mesure ne va guère être respectée dans la pratique patronale.

En mars 1884, une chute de l'exportation du verre belge, vu la concurrence internationale, amène les patrons verriers à réduire fortement la masse salariale et à éteindre 37 fours sur 167. En plus des baisses de salaire, 1.200 verriers sont de ce fait mis au chômage.

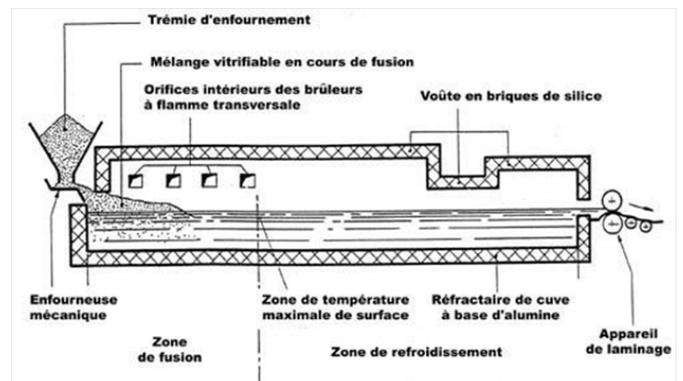
L'Union verrière propose au patronat d'adopter un système dit «travail à deux pour un» c'est-à-dire que chaque ouvrier contractuel ait une doublure. Cela est refusé. C'est donc le conflit. L'Union verrière décide la grève et obtient rapidement des gages concrets de solidarité internationale : soutien financier des verriers d'Aniche (Douai) et de ceux de Pittsburg. Deux délégués américains, Isaac Cline et Andrew Burt, viennent à Charleroi - ils donnent 10.000 F. à l'Union. Ils annoncent 600 à 700 places vacantes aux Etats-Unis, s'engageant à payer le voyage aux immigrants. La grève se termine quand les souffleurs retrouvent un travail à plein temps. L'Union verrière acquiert plus de prestige et se renforce passant de 1.500 à 2.700 membres.

A la suite de cette grève et après une solide initiation par le frère Donney des Knights of Labor, l'Union verrière va adhérer en mai 1884 à l'ordre des Chevaliers du Travail sous le nom «d'Assemblée des verriers à vitres belges» ou «Eurêka» avec le no 3628, adoptant ainsi un style de société secrète rappelant celui des compagnonnages. (nous en reparlerons à propos des ouvriers mineurs). Le président Albert Delwarte en devient le «grand maître» belge. Lorsque Isaac Cline et Andrew Burt étaient venus à Charleroi, ils avaient le dessein de créer une internationale des ouvriers verriers.

Un congrès préparatoire se tint à Charleroi avec des délégués belges anglais, américains, français et italiens - l'ordre connaissait en effet à cette époque des organisations dans de nombreux pays, en Angleterre et en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande, en Italie et en Allemagne, en Catalogne et en France

... Une Fédération Universelle des verriers à vitres fut ainsi créée. Albert Delwarte en fut nommé le secrétaire.

Le 5 avril 1885, se tient à Bruxelles au café du Cygne situé sur la Grand Place, un congrès des organisations ouvrières et socialistes qui décide de la fondation du Parti Ouvrier Belge. Parmi les délégués figurent les représentants de l'Union verrière A. Delwarte et O. Falleur. A cette occasion Delwarte devient propagandiste du P.O.B., tout en restant l'organisateur général pour l'Europe de l'Ordre des Chevaliers du Travail. Socialistes, Delwarte et Falleur vont s'efforcer d'atténuer le caractère corporatiste et élitiste du syndicat des verriers en y incorporant des ouvriers moins qualifiés et en opposition avec certains souffleurs.



**Le four à bassin est une grande cuve, chauffée au gaz, de 20 à 28 m. de longueur sur 4 à 6 m. de largeur, contenant 250.000 à 400.000 de verre fondu, alimenté continuellement en matières premières. La construction d'un four de ce @ exige un investissement énorme, ce qui va modifier la structure et le nombre des verreries en concentrant l'industrie du verre. De 1882 à 1887, le nombre des firmes diminue de moitié mais le nombre d'emplois double.*

Le soulèvement ouvrier de mars 1886 à Liège et à Charleroi

Nous ne ferons ici qu'évoquer ces événements. Pour plus de détails, il est utile de consulter notamment: «Histoire de la démocratie et du socialisme» de Louis Bertrand, Tome 11, pages 393 et suivantes «La révolte des damnés de la terre» de D. Pector et E. Fourier, Edition Le Progrès et la F.J.J., 1986 «Les émeutes de mars 1886 du Pays de Charleroi», article de J.L. Delaet dans «Fourmies et les Premiers Mai», ouvrage collectif sous la direction de M. Rébérioux, Ed. de l'Atelier, 1994.

A la veille des événements de mars 1886, la produc-



tion et les conditions de travail dans l'industrie verrière se sont profondément et durablement modifiées en raison d'importantes avancées techniques. Nous avons évoqué plus haut les répercussions sociales de l'introduction du «four à bassin», lequel avait déjà été installé depuis 1881 par Eugène Baudoux à la place du «four à creuset».

Cette modification dans la production entraînait la parcellisation du travail et un travail continu en trois équipes. Une autre conséquence était la spécialisation accrue de la production : la verrerie à vitres devenant le monopole du bassin de Charleroi, la gobeletterie celui de la région du Centre et du Val St-Lambert, la glacerie celui de la Basse-Sambre.

Si à la fin de 1885 s'amorce une sortie progressive de la crise, par contre, l'emploi a diminué de plus de 30 % à certains endroits et les conditions de vie précaires de la classe ouvrière atteignent un niveau dramatique.

Les travailleurs vont vivement réagir aux modifications de leurs conditions de travail et à la baisse des salaires. Le 18 mars 1886, une manifestation de sans-travail à Liège, convoquée par un groupe anarchiste pour commémorer le 15^{ème} anniversaire de la Commune, met le feu aux poudres déclenchant

des troubles et une grève générale. Les nouvelles de Liège suscitent une vive émotion chez les travailleurs de Charleroi, du Centre et du Borinage.

La grève s'étend à de nombreux charbonnages. Tout le bassin de Charleroi connaît la violence et est parcouru par de nombreuses bandes d'ouvriers révoltés qui mettent à sac des usines, incendient des châteaux et des bâtiments industriels.

La répression sera impitoyable. Le général Vander Smissen chargé du rétablissement de l'ordre fait tirer sur les émeutiers. Nombreux tués, plus de 200 blessés, 250 arrestations ... Les chefs de l'Union verrière sont rendus responsables de la tournure des événements et plus particulièrement de l'incendie de la verrerie Baudoux. Oscar Falleur, le secrétaire, X. Schmidt et 16 autres compagnons sont condamnés à de lourdes peines de prison.

D'importantes manifestations sont organisées à Bruxelles le 15 août et à Charleroi le 31 octobre 1886 pour réclamer l'amnistie de tous les condamnés - des milliers de personnes y participent. La pression populaire entraîne une loi d'amnistie. O.Falleur est libéré mais quand il reprend ses activités syndicales, il est contraint de s'exiler aux Etats-Unis.

Des groupes entiers d'ouvriers conduits par des délé



La Concorde à Roux

gués de l'Union verrière, et en relation étroite avec les Knights of Labor, vont également gagner les Etats-Unis. Ils seront à l'origine des noms belges de plusieurs villes américaines (un Charleroi, deux Bruxelles, deux Gand, deux Anvers, un Floreffe, un New Jumet devenu «Jeannette»).

Tous ces événements vont entraîner une vertigineuse chute des adhérents de l'Union verrière. D'autres associations d'allure corporative vont se créer par la suite. En 1894, sera fondée une «Nouvelle Union verrière».

Conséquences des émeutes

L'ampleur de ce mouvement de révolte de la classe ouvrière wallonne secoua profondément le monde patronal et politique. Nul ne pouvait plus ignorer ou feindre ignorer les conditions de vie de la classe ouvrière et la nécessité d'intégrer celle-ci dans la vie de la nation.

Les réactions s'effectuèrent en deux étapes :

1^{ère} étape: une répression impitoyable et un renforcement des moyens juridiques;

2^{ème} étape : des mesures pour désamorcer tout nouveau mouvement de contestation sociale.

C'est ainsi que fut créée une commission d'enquête sur le travail industriel et que s'amorça un travail législatif sur les questions économiques et sociales

C'est ainsi que fut proclamée l'interdiction, le 31 décembre 1889, d'utiliser dans le travail industriel des enfants de moins de dix ans, de ne permettre que 12 heures de travail par jour pour les garçons de 12 à 16 ans et pour les filles de 12 à 21 ans et d'interdire le travail de nuit. Enfin furent prises de mesures favorisant la construction et la location d'habitations ouvrières salubres.

Les Chevaliers du Travail chez les ouvriers mineurs de Charleroi.

L'entrée des ouvriers mineurs dans l'ordre des Chevaliers du Travail ne connut pas les mêmes déterminants que celle des ouvriers verriers. Contrairement aux ouvriers verriers, il n'existait aucune interdépendance ou solidarité professionnelle internationale.

Leurs luttes n'avaient bénéficié d'aucune solidarité de la part des Knights of Labor américains contrairement à ce qui s'était produit à l'égard de l'Union verrière en 1884.

Parmi les facteurs qui ont joué en faveur de l'adhésion des ouvriers mineurs aux Chevaliers du Travail, nous pouvons souligner l'exemple de l'Union verrière, les rapports entretenus avec Delwarte et son influence personnelle, et la nécessité d'échapper aux menaces et répressions patronales.

La Ruche Verrière à Lodelinsart



Sont aussi évoqués les aspects symboliques et mystérieux de l'Ordre qui impressionnent des ouvriers superstitieux et souvent analphabètes. Louis Bertrand va même souligner cet état d'esprit particulier des ouvriers mineurs en caractérisant de la façon suivante la mentalité des houilleurs de Charleroi :

L'intelligence ouvrière y est plus développée (qu'au Borinage) mais le mineur y est resté fort superstitieux, crédule. Après la chute de l'Internationale, il y eut, dans plusieurs communes de cette contrée, un mouvement spirite très développé. Plus tard, l'organisation des mineurs prit une grande extension et on attribua ce succès aux rites en vigueur dans ces groupements, qui avaient calqué leur organisation sur celle des Chevaliers du Travail d'Amérique, leur empruntant leurs formules de serment, leurs signes maçonniques, etc...

Le 3 mai 1885 à Jumet-Gohyssart, Jean Callewaert invite Albert Delwarte à parler des Chevaliers du Travail et de l'Union verrière qu'il anime, cela en présence de l'organisateur américain Donney. Le jour même, les 31 camarades présents fondent la première Union des mineurs Eurêka qui adhère à l'ordre des Chevaliers du Travail.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les Chevaliers du Travail sont organisés en société secrète formant une sorte de franc-maçonnerie pour prolétaires. Les membres s'appellent entre eux «frère» et utilisent des signes de reconnaissance. L'adhésion comporte une initiation et exige un secret absolu. Chaque membre reçoit un livret qui lui permet d'être admis en visiteur dans n'importe quelle assemblée locale.

La Chevalerie belge est symbolisée par un globe traversé par une lance - ce sont les couleurs rouge et noire qui sont brandies dans les luttes.

Malgré le secret entretenu, les principaux membres seront vite identifiés par les autorités et le patronat. Jean Callewaert sera le président de «l'Union des mineurs Eurêka» jusqu'en 1894. Son nom connaît une transcription très variable: Calluwaert, Caeluwaert, Callewaert ...

Il est né le 12 juin 1846 à Marchienne-au-Pont. Il travaille depuis l'âge de neuf ans et va passer plus de 26 ans au fond de la mine C'est dire qu'il y a «du pain sur la planche» pour compléter ces notes sur l'histoire des Chevaliers du Travail dans le bassin de Charleroi et qu'il sera passionnant de dépouiller les archives des Chevaliers du Travail en possession du Centre d'archives du Progrès «Cercle Louis Tayenne » devenu depuis peu une section de l'Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale de Seraing.

Les Chevaliers du Travail se développent sous l'impulsion de Jean Callewaert

Il est autodidacte et sa personnalité lui donne un grand ascendant sur ses camarades mineurs. Il pratiqua l'action commune avec le P.O.B. mais maintint longtemps l'organisation des Chevaliers du Travail à l'écart du Syndicat national des mineurs.

Il fut exclu du P.O.B. lorsqu'il soutint Defuisseaux et le Parti Socialiste Républicain. En 1894, il fut néanmoins élu député de Charleroi et le resta jusqu'en 1918. Jean Callewaert est considéré comme le représentant le plus qualifié du «prolétariat de la fosse» et comme le principal animateur de la vaste association des Chevaliers du Travail, première et formidable union syndicale.

L'Eurêka des ouvriers mineurs comptait 31 membres à sa création pour tout le bassin de Charleroi et de la Basse-Sambre. Le 1er décembre 1885, il y avait déjà 2.200 affiliés et bientôt 3.000.

Au lendemain des émeutes de mars 1886, à l'initiative des Chevaliers du Travail, une nouvelle « Union des mineurs » est créée, après un meeting qui se tient le 22 avril au Faubourg de Charleroi. Ce sont également les Chevaliers du Travail, en





La Grève au pays de Charleroi (1886) de Robert Koehler.

particulier Albert Delwarte et Alexandre Roucloux de Jumet, qui jouent un rôle essentiel dans la formation de « ligues ouvrières » dans de nombreuses localités du Pays de Charleroi, puis quelques mois plus tard dans le Centre.

Le mouvement s'étend et, le 3 octobre 1886, est fondée la « Fédération des ligues ouvrières du Pays de Charleroi », Fédération qui va continuer à se développer en 1887, avec tendance à la constitution associée de coopératives. Le dynamisme et la centralisation nécessaires au développement de ces coopératives ne vont pas être favorisés par les préoccupations trop locales des Chevaliers du Travail.

A l'occasion de la grève, à Jumet, du charbonnage d'Amercoeur, Callewaert crée la coopérative « Eurêka » qui comporte une société de secours et de résistance et qui permet, de ce fait, de donner une indemnité aux grévistes. Le succès de cette grève va être très relatif mais elle entraîne un renforcement des Chevaliers du Travail.

Le 2 janvier 1887, Callewaert et ses Chevaliers du Travail, créent « l'Union des métallurgistes de Couillet » et par la suite d'autres unions de ce type. Celles-ci vivoteront faute de disposer de caisses de défense jusqu'en 1894.

Ce sont les 14 et 15 août que se constitue le Parti Républicain Socialiste, qui tient son premier congrès à la fin de l'année.

En juillet, une « Ligue progressiste » organise une réunion à Jumet à laquelle assistent notamment J. des Essarts, Jules Destrée, J. Falleur etc...

A la fin de cette année 1887, une « Organisation nationale des Chevaliers du Travail » naît à Bruxelles. Celle-ci comporte 18 groupements et des militants comme Jules Destrée et Jules des Essarts.

En 1888, Oscar Falleur doit quitter le Pays Noir et s'exiler aux Etats-Unis, à Pittsburg, où il rejoint les Knights of Labor.

A la fin de l'année, une grève de mineurs dans le Centre (où le Parti Républicain Socialiste est puissant), plus limitée à Charleroi, est émaillée d'attentats et fait l'objet d'une répression féroce.

Elle est le prétexte à la découverte du « Grand Complot » contre la sécurité et l'existence même de l'Etat. Les « conspirateurs » sont arrêtés et traduits en justice. On découvre rapidement le rôle primordial de provocateurs ce qui suggère qu'il s'agit en réalité d'un complot de la sûreté contre le Parti Républicain Socialiste. Les inculpés sont défendus par de grands avocats (P. Janson, E. Picard, Masson, J. Destrée ...) et bénéficient d'un important soutien populaire. Ils sont acquittés à la grande satisfaction

des travailleurs.

Quelques mois plus tard, le Parti Républicain Socialiste adhère au P.O.B.

A la fin de cette année, alors que la loi met fin au travail des femmes dans les mines, deux sections des Chevaliers du travail possédant des caisses de secours (Jumet-Gohyssart et Charleroi Roton) sont à l'origine d'une nouvelle grève qui touche de nombreux charbonnages et qui déborde sur janvier 1890.

Le 25 décembre se constitue une « Fédération nationale des mines » qui va garder longtemps encore un rôle relativement secondaire par rapport aux Chevaliers du Travail.

La grève se termine le 15 janvier 1890 avec des augmentations de salaire et, au Parlement, le dépôt d'un projet de loi réduisant la journée de travail à 10 heures.

La popularité de Callewaert s'accroît et les Chevaliers du Travail connaissent un gonflement important de leurs effectifs avec reconstitution de sections à Gilly, Ransart, Dampremy, Souvret, Courcelles etc...

Emile Vandervelde estime à ce moment, à la suite d'une enquête, que les Chevaliers du Travail, dans le bassin de Charleroi, comptent à eux seuls 23.000 membres. Ce chiffre est confirmé par Watillon qui parle lui de 24.000 membres inscrits.

Le 18 février, Callewaert est nommé « Grand Maître de l'Ordre » et Lambillotte (verriers) secrétaire général. Le 1^{er} mai, il défile à Charleroi en tête d'un cortège impressionnant.

La question de l'adhésion au P.O.B. va se poser.

Par contre, la campagne électorale qui suit connaît des résultats désastreux, ce qui relance la lutte pour le Suffrage Universel.

Le 5 avril 1891, au cours d'un congrès du P.O.B. à Bruxelles, Callewaert et d'autres Chevaliers du Travail s'expriment et s'inscrivent dans une tendance, qui paraît unanime, à mener des actions plus énergiques. L'adhésion des Chevaliers du Travail au P.O.B. est également suggérée.

Le 1^{er} mai de la même année, les Chevaliers du Travail vont lancer leur première grève politique, entraînant tous les charbonnages - 100.000 grévistes dont 30.000 à Charleroi - grève que le P.O.B. se décide à soutenir. Après l'affirmation quelque peu prématurée d'une révision de la loi électorale, l'action

est relancée avec des objectifs économiques. Elle finit par s'épuiser et se termine par une défaite. La reprise du travail est suivie d'une répression très sévère qui vise surtout les membres des Chevaliers du Travail. Leurs effectifs chutent de ce fait des 2/3. Il faudra plus de deux ans pour qu'ils reconstituent leurs forces.

A partir de cette époque, les Chevaliers du Travail et le P.O.B. vont se trouver coude à coude avec des divergences relativement secondaires.

L'année 1892 connaît une relative démobilitation des forces ouvrières.

Le Suffrage Universel reste un objectif à atteindre. Le 12 avril, nouvelle grève générale (la Chambre ayant repoussé le Suffrage Universel à 21 ans). Cette fois, sur mot d'ordre du Conseil général du P.O.B.. La grève est complète chez les mineurs de Charleroi mais les ouvriers verriers poursuivent leur travail.

Une véritable vague révolutionnaire se développe. Ce qui amène le Parlement à adopter le principe du vote plural (deux voix pour un père de famille, une troisième voix liée à la fortune, aux diplômés et pour les fonctionnaires).

La grève se termine le 20 avril.

Le premier mai suivant a un caractère très dynamique avec un nouvel élan vers les 8 heures et le Suffrage Universel.

En 1893, au début septembre, quelques grèves partielles éclatent, puis, le 25, à l'initiative des Chevaliers du Travail, une nouvelle grève générale éclate à Charleroi - sur les 26.000 grévistes, 20.000 sont membres de l'Ordre.

La reprise du travail est difficile et mêlée d'amertume à l'égard du P.O.B. qui n'a guère soutenu le mouvement. L'étoile de Callewaert pâlit à nouveau.

Dès lors, les Chevaliers du Travail veulent raffermir l'union politique et économique avec le mouvement socialiste ce qui permet au P.O.B. de mieux s'implanter dans le Pays de Charleroi. Cette collaboration aura tendance à se renforcer à l'occasion des élections qui vont suivre en octobre 1894, élections qui connaîtront une grande victoire.

Callewaert devient député avec 68.552 voix.

Une Fédération mutualiste commune est créée en mai 1895.

Une nouvelle collaboration entre les deux groupes syndicaux - les Chevaliers du Travail et la Fédération nationale des mineurs - naît avec la création d'une nouvelle structure: « La Chevalerie du Travail, Fédération nouvelle des mineurs du bassin de Charleroi ».



1896 voit le grand départ de la coopérative « La Concorde » de Roux.

En 1903, les Chevaliers du Travail comptent encore 30 unions de mineurs qui refusent de s'intégrer totalement dans les structures du P. O. B. Ceux-ci et leur leader Callewaert refusent toujours d'abandonner la « constitution » de l'Ordre.

Après de nombreux pourparlers, le Congrès de mai 1904 va cependant voter la fusion des deux groupes syndicaux en présence. Les statuts de la nouvelle association sont adoptés le 1^{er} octobre 1905. L'unité d'action est prévue pour deux ans. Callewaert en est le président, et Falony le secrétaire permanent.

5.000 mineurs vont cependant refuser cette fusion, ils resteront autonomes et créeront leur propre Fédération nationale en 1906 laquelle gardera une certaine influence chez les mineurs.

Il va donc persister, à côté d'une ligne d'action commune, celle d'une Fédération des Chevaliers du Travail. Celle-ci est à vrai dire de taille fort réduite. Elle regroupe les irréductibles qui refusent toujours l'action commune avec le P. O. B.

Des sections locales des Chevaliers du Travail vont subsister et être tolérées par la Fédération nationale des mineurs jusqu'en 1921, époque où elles subissent l'influence des communistes et où les sections seront exclues.

La Chevalerie du Travail a amené les ouvriers mineurs à la pointe des combats dans toutes les luttes sociales et les grèves depuis 1885. Elle a constitué dans le bassin de Charleroi et aussi dans le Borinage un capital révolutionnaire, une tradition d'action directe et de rébellion qui ont été peu entamés par la bureaucratie syndicale et le réformisme du P.O.B. comme en témoignera notamment la lutte révolutionnaire des ouvriers mineurs à l'occasion de la grève de 1932.

A suivre
Dr Jacques Lemaître

Annick Mattighello, la lanceuse d'alerte de « Sambre » : « Je suis fière d'être une petite ouvrière »

Métallo chez Thomson devenue maire PCF de Louvroil (Nord), Annick Mattighello fut la première, en 2002, à alerter l'opinion sur les sévices du violeur de la Sambre. Pour « l'Humanité magazine », elle revient sur 44 années de combats politiques et syndicaux.

Pour plus de 3,2 millions de personnes, branchées le 27 novembre sur France 2, elle s'appelle Arlette et a le visage de Noémie Lvovsky. Ce soir-là, Annick Mat-

tighello aussi était devant sa télévision à « beaucoup pleurer » devant l'épisode 3 de la série « Sambre », qui raconte un douloureux épisode de sa vie.

Celui où, maire PCF de Louvroil, elle est la première à alerter publiquement sur les crimes du violeur de la Sambre, Dino Scala. « L'Humanité magazine » est allé à la rencontre de cette infatigable militante communiste et cégétiste que la vie n'a pas épargnée, et dont le leitmotiv est : « Ça ne va pas se passer comme ça. » À 72 ans, Annick Mattighello retrace, avec émotion et colère, son parcours depuis son enfance dans une famille nombreuse pauvre de la banlieue lilloise jusqu'à l'hôtel de ville de Louvroil (Nord), en passant par ses trente années d'usine.

Interview d'Annick Mattighello.



Le livre et la série « Sambre », deux grands succès publics qui rendent hommage aux femmes s'étant battues pour obtenir justice, ont-ils été une délivrance ?

Ils peuvent apporter une prise de conscience. J'ai beaucoup pleuré en voyant, à la télévision, ce moment de ma vie. La colère a toujours été mon moteur pour agir contre les injustices. Ce problème sociétal touche tous les milieux. Cela donne aussi une résonance bienvenue pour questionner la police, la gendarmerie, la justice et la prise en compte des victimes : les femmes ne sont pas des menteuses.

L'affaire du violeur de la Sambre « est le reflet d'un état social »

Ce prédateur a pu sévir pendant trente ans ! Même

s'il ne garantit pas la reconstruction, il fallait aller au moins jusqu'au procès (Dino Scala a été condamné pour 54 viols et agressions sexuelles – NDLR). Obtenir le statut officiel de victime change tout car quand on est victime, on n'est pas coupable.

Maintenant, il reste 14 femmes victimes des mêmes méthodes (strangulation, menace avec un couteau...), repêchées dans les archives parce qu'elles avaient été poussées à déposer des mains courantes plutôt que des plaintes. Elles doivent elles aussi obtenir réparation.

Que se passe-t-il dans votre tête, ce jour de 2002, lorsque vous découvrez qu'une employée de la mairie, à moitié nue et couverte d'hématomes, a été violée ?

Tout de suite, je veux l'emmener à l'hôpital pour qu'elle soit prise en charge. Son agresseur lui a donné des coups de pied et de poing car elle parlait, sachant que sa collègue allait arriver. Elle a cru qu'elle allait mourir. C'est parce que l'agression a eu lieu sur son lieu de travail que j'ai su que c'était un prédateur.

Il fallait connaître l'endroit pour se déplacer dans le noir et l'emmener dans une petite salle où nous stockions les équipements pour le sport. Et quand j'ai su que le violeur s'occupait du foot dans son village, j'ai compris qu'il venait souvent jouer à Louvroil. Si on avait eu, à l'époque, son portrait-robot, il aurait été reconnu. J'en veux aux policiers et aux gendarmes.

Très vite, vous convoquez une conférence de presse sur cette affaire. Pourquoi ?

Avec trois victimes dans ma commune, mon devoir était d'alerter les femmes qu'un prédateur rôdait. Le commissaire, le sous-préfet et le procureur ont menacé d'engager des poursuites contre moi pour entrave à l'enquête, car ils disaient qu'il allait se sauver. Mais j'étais dans mon rôle.

En trente ans, il aurait pu partir et pourtant, il a continué à sévir. Jusqu'à cette conférence de presse, la règle était le silence. Ces trois femmes qui ont témoigné à visage découvert ont ouvert une porte et libéré des dizaines d'autres.

Seule, je ne pouvais rien faire. Il fallait qu'elles soient là et je tiens à les saluer. J'ai appris, dans le livre d'Alice Géraud (« Sambre : radioscopie d'un fait divers »), que des maires ont demandé à des victimes de ne pas témoigner car ça allait nuire à l'image de la Sambre, déjà sinistrée. Quelle lâcheté ! Aussi, le sous-préfet m'a dit un jour : « Vous savez, on a des affaires plus importantes à régler. Après tout, il n'y a pas mort d'homme. »



Vous avez été victime d'inceste, enfant. Cela est-il rentré en résonance avec l'affaire ?

Je n'y pensais pas, ce n'est qu'au tribunal que tout est revenu. Un jour, ma mère a surpris mon père sur moi. J'avais 8 ans. Elle est allée à pied au commissariat pour le dénoncer. Il a fallu dire, redire et re-redire ce qui s'était passé.

On m'a fait passer des tests en psychiatrie, traité ma mère de menteuse qui voulait se débarrasser de son mari. À la fin, il a pris quinze ans. J'en ai parlé pour la première fois à Alice Géraud. J'avais tourné la page. Ça n'a jamais affecté ma vie ni mes relations avec les hommes.

On sent beaucoup d'admiration pour votre mère...

Elle a été mon guide. Elle a sauvé ma vie, et celle de mes sœurs. Quand je partais à l'école, elle tapait au carreau pour me faire signe de remonter le menton. Et je me redressais. Il fallait être digne. On était pauvres. On ne mangeait pas tous les jours.

Le dimanche, toute la fratrie allait au marché pour acheter un poulet. Tout le monde voulait une cuisse et elle le découpait en huit. Souvent, elle se sacrifiait, disant qu'elle n'avait pas faim. Un jour, mon frère a vu ma mère en train de lécher les assiettes. Je ne l'ai su qu'il y a peu.

À l'époque, on attendait le facteur, au début du mois, pour les allocations familiales. C'est la seule

chose qu'on pouvait attendre de l'extérieur. Parfois, l'huissier venait et, même s'il n'y avait pas grand-chose, il trouvait toujours le moyen de piquer quelque chose.

Vous avez commencé à travailler à 14 ans...

Ça ne se discutait pas. Il fallait aider ma mère qui élevait seule ses huit enfants. Mes frères ont fait la même chose. Aller à l'université était un rêve de petite fille qui travaillait bien à l'école. J'ai eu 14 ans le 3 juin, mon certificat d'études le 6 et j'étais au boulot le 9.

Puis, à 18 ans, je suis entrée à l'usine Thomson, où les paies étaient bien meilleures. Je suis arrivée, en 1969, avec le statut d'ouvrière spécialisée et je suis partie avec le même, en 1996. Je me souviens de 1986, quand j'obtins la suspension d'un an de mon contrat pour être candidate aux législatives.

Quand j'ai voulu revenir, on m'a signalé que j'allais être licenciée parce que mon poste était supprimé. Il était hors de question que ça se passe comme ça ! Malgré l'interdiction d'entrer dans l'usine, je me suis pointée, tous les jours à 5 heures du matin pendant un an, entourée des camarades de la CGT.

Ils me faisaient entrer et les patrons n'ont jamais pu me cueillir, les autres n'auraient pas laissé faire. Ça veut dire un an sans salaire, avec deux enfants à charge. Chaque mois, mes collègues ont fait circuler une boîte pour que je puisse toucher ma paie. Et l'usine a fini par me réintégrer comme contrôleuse.



C'était quoi être une femme, ouvrière et syndicaliste, dans les années 1970 et 1980 ?

J'étais chez les grands. Même si j'ai fait des cauchemars, pendant des semaines, de ces chaînes qui tournaient partout. Dans ma famille, on ne connaissait ni la CGT ni le PCF. Très vite, un chef d'équipe m'a pris en grippe car j'ai refusé qu'il me tutoie.

Un jour, les emballeurs se mettent en grève, provoquant l'arrêt de toute la chaîne. Le même chef me demande de passer le balai sous les réfrigérateurs alors qu'il avait trouvé un autre travail à faire à mes collègues. Je refuse et il me déclare gréviste. Voilà ma rencontre avec la CGT.

Ensuite, je me suis retrouvée sur une liste pour l'élection des délégués syndicaux, sans qu'on demande mon avis. Et j'ai été élue. Je n'y connaissais rien. On était au cœur de l'exploitation et des combats à mener. Il n'y avait que des hommes, mais ce n'était pas difficile d'être une femme avec eux. Au contraire, il y avait beaucoup de respect.

Que vous reste-t-il de ces trente années à l'usine ?

Je suis fière d'être une petite ouvrière. L'usine, c'est

la solidarité dans les luttes pour défendre l'emploi, pour les salaires, pour les conditions de travail, pour une crèche. Le nombre était notre force. Nous étions 3 000.

Mais l'usine, c'est aussi les licenciements, les gens qui pleurent et des pères de famille qui doivent vendre leur maison. J'étais dans le dernier lot quand Thomson a fermé. Nous avons mené un ultime combat pour les indemnités et ne pas partir comme des chiens. Le cadeau qu'ils m'ont fait, c'est d'avoir les poumons atteints par l'amiante.

J'ai travaillé à la laine de verre, dont on se servait pour isoler les réfrigérateurs. Nous avons des manchons pour éviter de se gratter jusqu'au sang mais pas de masque. Nous avons avalé toute la poussière. J'ai essayé de faire reconnaître une maladie professionnelle. J'ai appelé le dernier secrétaire général de la CGT pour avoir les témoignages de Jimmy, de Léa et des autres. Il m'a répondu : « Écoute, Annick, ils sont tous morts. Tu ne trouveras plus personne... » C'est une maladie indolore, comme la silicose. Puis on commence à tousser, à être essoufflé. Elle ne se guérit pas mais on peut la stabiliser.

Comment s'est passée votre rencontre avec le PCF ?

À Lesquin, où je vivais, la section PCF lançait une

pétition pour une cantine en maternelle. C'était en 1972. J'avais deux enfants et la nourrice, sur un salaire d'ouvrière, me coûtait cher. La responsable de la cellule m'a proposé de venir aux réunions. J'y étais très à l'aise. Il n'était pas question de grande théorie marxiste. J'y suis arrivée par la vie. Et la cantine, on l'a eue.

On se disait que rien n'était impossible mais qu'il fallait être nombreux. Je n'étais jamais allée au musée. Dans l'école du parti, on faisait de la philosophie, de l'histoire... C'était une façon pour moi de continuer ce rêve de faire des études. Puis, les dirigeants ont repéré un potentiel de résistance. J'ai été élue conseillère municipale à Lille, avant Louvroil. À l'époque, on menait un combat contre le Front national, qui se développait dans les espaces frontaliers. En tant que première secrétaire de la fédération du Nord, je me devais de passer de la parole aux actes. Alors, j'ai quitté Lille pour la Sambre.

Vous avez été maire de Louvroil de 2001 à 2018. Que gardez-vous de ces mandats ?



J'étais une bâtisseuse, avec beaucoup d'ambition pour la population. Comme maire, il est possible de donner accès à des choses que les gens n'ont pas. J'ai eu la chance d'arriver au moment de la politique de la ville, avec des subventions à aller chercher.

Nous avons reconstruit les écoles, c'est ma plus grande fierté. Il y a aussi eu une salle de spectacle et la médiathèque. Parfois, j'observais depuis ma voiture le manège de ces personnes qui passaient plusieurs fois devant la médiathèque sans oser y

entrer, considérant que les livres ou la musique n'étaient pas pour eux. On y a organisé des réunions avec les parents, avec le centre social, dont les usagers ont appris à se servir d'un ordinateur. Ce genre de réalisation redonne de la dignité et crée des liens.

Comment avez-vous vu les changements des rapports entre les élus et les citoyens ?

J'ai vu la pauvreté monter en même temps que les impatiences. Les échanges étaient parfois violents. Des jeunes, bac + 5, me disaient : « Donnez-nous un balai pour faire les caniveaux. On veut travailler, on en a marre. Vous ne faites rien pour nous. » C'est difficile à entendre quand on voit le mal qu'on se donne pour attirer les industriels. Tout s'est dégradé avec une forme de violence verbale. Un maire est vu comme responsable de tout, alors qu'en termes de pouvoir nous sommes des petits. Il faut se battre, comme pour empêcher les expulsions locatives. À Louvroil, pendant mes mandats, il n'y en a eu aucune.

Mathieu Dréan
Extrait de l'Humanité

J'ai fait la connaissance d'Annick au début des années 90 lorsqu'elle était secrétaire fédérale du Nord et moi, de la Fédération de Charleroi du PCB. Par la suite, je l'ai rencontrée à Louvroil pour organiser des projets culturels transfrontaliers. Je profite de l'occasion si elle me lit de lui transmettre mes plus fraternelles salutations de même qu'à notre camarade Daniel Barbarossa que je compte parmi mes amis Facebook.

Robert Tangre

Être solidaire de la Palestine, sans complaisance pour la barbarie du Hamas

Après avoir été un cadre de formations trotskistes, fondateur de « Gauche unitaire », Christian Picquet est désormais membre du Parti communiste. Il est historiquement engagé en faveur de la cause palestinienne, et craint que celle-ci ne soit actuellement captive de l'islamisme totalitaire du Hamas.

De quoi la « cause palestinienne », pour reprendre une expression consacrée, est-elle le nom ? Voilà la terrible interrogation à laquelle les abominations terroristes perpétrées par le Hamas, ce 7 octobre, en territoire israélien, confrontent les forces de gauche et de pro-



grès. Il est vrai que ces civils exécutés à la chaîne, ces femmes violées et éventrées, ces enfants décapités, ces familles décimées par des assaillants allant jusqu'à filmer leurs crimes ignominieux pour les diffuser sur les réseaux sociaux, ces otages raflés au hasard quel que soit leur âge, ne pourront jamais se justifier.

Ils constituent le premier pogrom de masse du XXI^e siècle. Et les difficultés de certains à qualifier ces atrocités de terrorisme, la tentation d'autres d'y voir un acte de résistance, certes condamnable mais commis au nom du peuple palestinien, introduisent dans les esprits une confusion source de dangereuses dérives à venir.

Faire avancer l'objectif de la paix dans la justice

Il convient, en un pareil moment, de repartir du véritable enjeu de l'action internationale face au conflit israélo-palestinien : non pas être « pro-Palestiniens » parce qu'elle serait « anti-Israéliens », mais faire avancer l'objectif de la paix dans la justice entre les deux peuples que l'histoire a amenés à coexister sur la même terre.

Depuis que, dans ses formations principales, le mouvement national palestinien se sera forgé la conviction qu'il n'existait aucune issue militaire à une confrontation portant sur un partage des souverainetés, depuis qu'il aura renoncé à la lutte armée et reconnu le caractère incontournable de la nation israélienne initiant de ce fait le processus d'Oslo voilà exactement trente ans, c'est autour de cette exigence de paix durable que se sera organisée la solidarité avec le peuple palestinien, laquelle n'aura jamais négligé le soutien aux forces de paix en Israël. Une perspective fondée sur l'existence de deux États viables et à la sécurité garantie par la communauté internationale.

Suprémacistes israéliens et islamistes totalitaires se font face. D'un côté, la politique des gouvernants israéliens — et singulièrement celle de la coalition de religieux messianiques et de suprémacistes, sortie victorieuse des dernières élections générales dans ce

pays —, aggrave chaque jour la rage de Palestiniens se sentant privés de tout futur et abandonnés. Elle consiste, en effet, à rendre irréversible l'annexion de facto de la Cisjordanie comme de Jérusalem-Est, transformant au surplus la bande de Gaza en enfer pour plus de deux millions d'hommes et de femmes.

De l'autre, prospérant sur cette impasse autant que sur la désagrégation des composantes laïques et progressistes palestinienne, à commencer par l'Autorité issue d'Oslo que sa corruption aura fini par rendre inaudible, un islamisme totalitaire n'aura cessé de se renforcer au fil des années. Le projet de ce courant n'est nullement l'émancipation du peuple privé depuis 56 ans d'une existence nationale, encore moins le respect des résolutions des Nations unies appelant à la création d'un État palestinien sur les frontières de 1967. Il vise à instaurer une théocratie étendant l'influence islamique sur l'intégralité de la Palestine historique. Ce qui le conduit à vouloir y éliminer Israël comme toute présence juive. C'est à ce sombre avenir que, par sa charte jamais remise en question, l'organisation fondamentaliste promet cette partie du monde.

Que ceux qui, à gauche, se montrent tentés de ne voir dans le Hamas qu'une composante palestinienne aux méthodes et à l'idéologie contestables, y prennent garde : l'ascendant d'une telle force sur la « cause palestinienne » est de nature à transformer un combat pour le droit et la justice en un conflit ethnique et religieux, rendant par définition toute issue politique impossible.

Le peuple palestinien, loin d'y trouver un chemin de nature à replacer sa revendication d'indépendance sur le devant de la scène internationale, n'y rencontrera qu'un nouvel asservissement. Et cela alimentera en retour, un peu partout, et singulièrement dans notre pays, les discours de déshumanisation de l'Autre, la montée de l'antisémitisme comme de toutes les formes de racisme, l'essor des intégrismes et des replis communautaristes.

« Ce n'est pas se faire justice que de détruire pierres après pierres un territoire déjà dépourvu de l'essentiel. »

À l'inverse, ceux qui considèrent les bombardements aveugles sur Gaza, préparant une offensive terrestre, comme la manifestation d'un droit d'Israël à se défendre, encouragent un processus fatal. Ce dernier ne fera qu'ajouter de la haine à la haine, de la guerre à la guerre. Si l'État d'Israël est en droit de vouloir mettre hors d'état de nuire les commandos qui l'ont frappé, et s'il serait légitime de sa part de vouloir traduire les dirigeants du Hamas devant une juridiction internationale, la logique de vengeance choisie par le pouvoir de Benjamin Netanyahu, qui



fait des milliers de morts et de blessés parmi des civils innocents, n'est pas acceptable.

Ce n'est pas se faire justice que de détruire pierres après pierres un territoire déjà dépourvu de l'essentiel, de priver ses habitants d'eau, de nourriture et d'électricité, de forcer à l'exode des centaines de milliers de Gazaouis. Impossible, à cet égard, d'avoir l'indignation sélective : si l'on se doit de condamner sans réserve le terrorisme jihadiste, on ne peut d'aucune manière consentir à ce qui relève de crimes de guerre lorsqu'ils sont commis en série par les dirigeants israéliens.

Faire entendre une voix de paix

Sans doute, lorsque le fracas des armes entretient les opinions dans un sentiment d'impuissance absolue, n'est-il pas aisé de faire entendre une voix de paix. Il n'existe cependant pas d'autre alternative aux dynamiques d'escalade qui peuvent, à chaque instant, conduire à un embrasement généralisé. C'est même, peut-être, parce que nous sommes parvenus au bord du précipice dans cette zone névralgique de la planète, où s'entrechoquent les convoitises de puissances rivales, qu'il importe de rouvrir la perspective d'une solution politique.

Beaucoup considèrent désormais sans fondement la sortie du conflit par une négociation qui consacrerait le renoncement à la colonisation des territoires conquis en 1967 afin de permettre l'existence de deux États. C'est pourtant, en dépit de toutes les difficultés, et sauf à voir l'effusion de sang ne jamais s'arrêter, le seul horizon en lequel Israéliens et Palestiniens peuvent voir satisfaites demain leurs aspirations respectives à maîtriser leurs destins.

Le silence de la communauté internationale

Cela suppose, naturellement, que la communauté internationale sorte de sa passivité cynique. La France, de par son histoire, possède une responsabilité particulière. Elle peut faire immédiatement entendre l'exigence d'un cessez-le-feu, de la libération des otages détenus par le Hamas, d'une aide humanitaire massive aux populations de Gaza.

Et faire valoir avec détermination qu'il est temps d'en revenir aux innombrables résolutions bafouées des Nations unies, afin que le peuple palestinien se voie enfin proposer un avenir. La paix est le plus grand des combats, disait Jean Jaurès. La feuille de route d'un mouvement citoyen à la hauteur de temps aussi troublés est claire : le refus de toute complaisance avec la barbarie. D'où qu'elle provienne...

Par Christian Picque
Extrait de l'Humanité.

L'association « Club Achille Chavée » a fêté le 60^{ème} anniversaire de sa création. Mais qui est donc Achille Chavée ?

Achille Chavée est né à Charleroi le 6 juin 1906 et décédé à La Hestre le 4 décembre 1969. Avocat, poète surréaliste, fondateur des groupes Rupture (1934) et Surréaliste en Hainaut (1939), militant wallon, socialiste puis communiste, conseiller communal socialiste à La Louvière.



Achille Chavée

Achille Chavée est né dans un milieu relativement aisé de la moyenne bourgeoisie : son père, alors re-



ceveur de l'enregistrement, finira sa carrière comme conservateur des hypothèques. Chavée connaît une jeunesse mouvementée et turbulente qui suit la carrière de son père, et rejette assez vite le conservatisme catholique familial. Il commence ses études au Petit Séminaire Saint-Roch à Ferrières, à proximité de Marche-en-Famenne où son père a été nommé (1912). Il poursuit ses études secondaires à l'Athénée de Nivelles, puis au Collège Saint-Joseph à La Louvière, où sa famille s'est installée en 1922. Exclu du collège, il termine ses études secondaires à l'Athénée de Mons (1923-1925), où il rencontre et devient l'ami d'Armand Simon et surtout de Fernand Dumoustier (Fernand Dumont en littérature). C'est avec ce dernier qu'Achille Chavée fait ses études de droit à l'Université libre de Bruxelles de 1925 à 1930.

Une fois son diplôme en poche, il s'inscrit au barreau de Mons et s'installe comme avocat à La Louvière. Contrairement à Fernand Dumont, communiste très jeune, Achille Chavée s'investit d'abord dans le combat wallon. Il rencontre, durant ses études, Raymond Colleye à la Maison wallonne de Bruxelles et décide de s'engager en faveur du fédéralisme. Il fonde, avec Walter Thibaut, journaliste au Peuple, l'Union fédéraliste wallonne du Centre en 1927, ainsi qu'une section des Jeunes gardes wallonnes, et

fait partie du comité de rédaction de L'Opinion wallonne en 1928. Il fonde et dirige La bataille wallonne (1931-1932). Il a pour objectif de populariser le combat wallon dans la classe ouvrière.

La violence et la longueur des grèves de l'été 1932 font basculer Achille Chavée vers un combat d'une autre nature. Il est proche des positions trotskystes, adhère au Parti ouvrier belge (POB) et est élu conseiller communal de La Louvière en octobre 1932. Mais c'est au plan culturel et littéraire que la mutation s'effectue.

Après avoir fait la connaissance d'André Lorent, qui lui prête des livres d'André Breton, il découvre le surréalisme. « Le surréalisme a été pour moi comme une véritable révélation, liée à l'aspect insurrectionnel des grèves de 1932. La synthèse s'est établie d'elle-même entre la poésie et mes convictions politiques », explique Chavée. Avec ses amis Albert Ludé, André Lorent et Marcel Parfondry, il fonde le 28 mars 1934 à Haine Saint-Paul le groupe Rupture, dont le but est de « tremper des consciences révolutionnaires » et de « contribuer à l'élaboration d'une morale prolétarienne ». La rupture se manifeste contre le conformisme bourgeois, contre la chrétienté comme idéologie mais aussi contre le nouveau conformisme social-démocrate dominant en Hainaut, politiquement et culturellement. La révolution n'est pas seulement politique et sociale, mais éminemment culturelle. Le groupe adhère, avec une distance critique, au Front littéraire de gauche (1934). Rupture organise l'exposition internationale surréaliste à la Louvière. Il entre ainsi en contact avec les surréalistes français. Achille Chavée publie aussi un premier recueil de poèmes, « Pour causes déterminées » en 1935 et participe la même année, à la rédaction du cahier du groupe, Mauvais temps. Il n'y en aura pas de deuxième. Les « surréalistes » soutiennent l'Action socialiste qui critique l'immobilisme du POB, ne se rallie pas pour autant au Plan d'Henri De Man.

En novembre 1936, Achille Chavée s'engage dans les Brigades internationales en Espagne, officier il est affecté à la Brigade Dombrowski, comme commandant de compagnie, puis à la commission juridique d'Albacète où il est auditeur militaire. Sa participation au système répressif des brigades lui attire des critiques, notamment dans Le Rouge et le Noir. Chavée répond qu'il s'est battu en Espagne, qu'il a été blessé : « J'ai servi honnêtement la république espagnole, à l'arrière, en faisant mon devoir contre ses ennemis cachés et sur les fronts de Brunète et d'Aragon » (Le Rouge et le Noir, 27 juillet 1938), ce qui, pour l'organe « neutre et pacifiste » à l'époque, équivaldrait à un aveu. Ce qui est établi, c'est que malade, il rentre en Belgique en octobre 1937 et adhère au Parti communiste belge (PCB). Son séjour en Espagne l'a rapproché du parti qu'il critiquait en

Belgique. Il lui reste fidèle jusqu'à sa mort.

Ce choix d'Achille Chavée modifie l'équilibre interne du groupe surréaliste qui se divise en 1939. Avec Fernand Dumont, Armand Simon, Chavée fonde alors le groupe « Surréaliste » en Hainaut réunissant « les staliniens ». « Mais en fait, écrit Paul Aron en 1995, « l'opposition des « staliniens et des « trotskystes » recoupe exactement la distinction entre « créatifs » et « théoriciens » ». La rupture est culturelle, mais aussi profondément idéologique et politique.

Dès l'été 1940, fort de sa notoriété à La Louvière, Achille Chavée participe à l'organisation des activités clandestines du PCB dans le Centre, notamment en mobilisant l'avocat Jean Roch et l'instituteur Léon Delmarche. En avril 1941, il est dénoncé comme auteur de tracts communistes qui circulent dans la région. Dès les arrestations massives, notamment dans la région, de militants communistes le 22 juin 1941, il se réfugie dans la clandestinité et trouve accueil dans une famille de mineurs dont il épousera la fille.

Après 1945, Achille Chavée figure régulièrement comme candidat sur les diverses listes du PCB. Il est actif au sein des Amitiés belgo-soviétiques. Il participe au Congrès national wallon de Liège en octobre 1945 et au Congrès culturel wallon de 1955. Il adhère au Mouvement populaire wallon (MPW) en 1961 et siège au Comité régional du mouvement.

Mais surtout Chavée poursuit sous diverses formes ses actions culturelles et littéraires. Il reste l'un des animateurs les plus actifs du surréalisme en Hainaut en participant à la fondation de « Haute Nuit » en 1947, de « Shéma » en 1956, à l'aventure du « Daily-Bull ». Il continue à publier des poèmes, des aphorismes, conciliant fidélité aux idéaux communistes et surréalistes.

Cet avocat populaire, non conformiste, se définit ironiquement comme « le plus grand poète de la rue Francisco Ferrer » à La Louvière, « un vieux peau-rouge, qui ne marchera jamais en file indienne ».

Paul Aron

Extrait de « La Maitron »

Fête du 60^{ème} anniversaire du Club Achille Chavée
Chers Amis du Club Achille Chavée,

Mesdames et Messieurs,

J'aurais aimé me trouver à vos côtés pour fêter cet anniversaire : 60 années de présence du club Achille Chavée dans cette ville, un peu le berceau du surréalisme belge. Cela se fête. Malheureusement, je vous demanderai d'excuser mon absence physique car le poids des années se fait sentir et je ne voyage

plus en automobile, la nuit tombée.

Si Achille Chavée a marqué La Louvière. Sa légende survit grâce à l'association culturelle portant son nom. Elle occupe une place importante dans la région du Centre. Vos expositions, conférences, publications et bien d'autres activités sont autant de supports qui suffisent à démontrer, preuve s'il en est, de l'importance de cette association louviéroise.

Je suis un vieux
Peau-rouge qui ne
marchera jamais dans
une file indienne.

Achille Chavée (1906 - 1969)

Cher Jean-Pierre, chers amis du CAC, vous méritez la grande estime que vous portent les administrateurs de l'Association Joseph Jacquemotte. Nous portons tous le nom de cette autre figure importante de notre pays. Nous pouvons tous être fiers du travail d'éducation permanente que vous accomplissez, que nous accomplissons tous ensemble. Grâce à vos activités, grâce à celles accomplies par vos associations sœurs, l'AJJ s'enracine toujours plus en Fédération Wallonie Bruxelles.

Personnellement, je me sens un peu jaloux de vos succès, de l'importante participation de votre large public, grâce à votre sens de l'ouverture. Voilà sans doute la clef de votre succès. Merci à toutes et tous et vive le 60^{ème} anniversaire du CAC

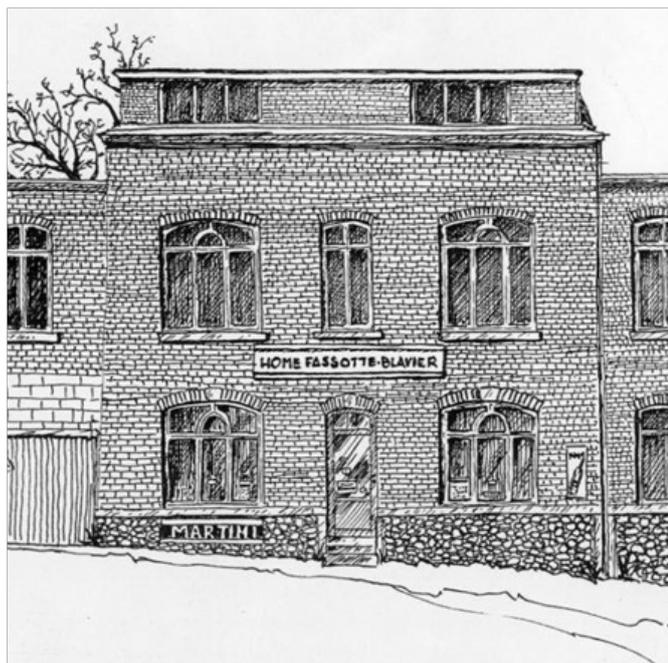
Robert Tangre, président de l'ACJJ

Qui est Georges FASSOTTE ?

Ouvrier d'usine, cabaretier, communiste, né à Chaudfontaine le 19 août 1870, décédé à Forêt (Trooz) le 23 décembre 1955.

Fils d'un garde des chemins de fer et d'une mère au foyer, il épouse, en 1895, Marie Blavier une ouvrière qui partage les engagements de son mari. Il contribue à la création des organisations du POB à Forêt et est un des membres fondateurs du PCB en 1921.

Entré dans la vie professionnelle à 12 ans, il travaille



dans diverses petites entreprises puis entre au service de la Métallurgique de Prayon qui produit du zinc et d'autres non-ferreux.

Depuis 1904, il possède à La Brouck -un hameau de Forêt situé derrière l'usine de la Métallurgique de Prayon- une maison avec un jardin, il achète ensuite des prés. En

1913, il est victime d'un empoisonnement consécutif à son métier. Il ne peut plus l'exercer. Le couple va alors vivre d'une petite exploitation agricole avec quelques vaches, cochons et basse-cour et d'un café qui sert aussi de boutique.

En 1937, une grave pollution atmosphérique qui rappelle l'affaire des brouillards empoisonnés d'Engis en 1930, frappe la vallée de la Vesdre. A l'époque, la province de Liège est dirigée par une députation permanente socialiste et communiste qui ordonne une enquête. L'ingénieur expert mandaté par le gouverneur conclut que la Métallurgique fait ce qu'elle peut pour limiter la pollution, que le nuage provenait bien de la production de cadmium, mais que sa toxicité était due à un brouillard exceptionnellement dense. Pour sa part Georges Fassotte fait constater par vétérinaire la mort de sa vache et accuse la Métallurgique de l'avoir empoisonnée ainsi que son pré et son jardin. La Métallurgique essaye de calmer ce gênant voisin en lui proposant l'achat de ses biens en rente viagère ce que Georges Fassotte refuse radicalement.

A la suite de l'arrivée au pouvoir de Hitler, des militants communistes allemands se réfugient en Belgique. Le couple Fassotte-Blavier en accueille dans leur maison. Bien plus tard, en 1963, Marie Blavier reçoit une lettre de remerciement du Comité des Résistants allemands antifascistes de RDA (République démocratique alle-

mande), transmise par l'intermédiaire du PCB. Comme bien d'autres communistes, le 22 juin 1941, Georges Fassotte est arrêté à son domicile par la police allemande accompagnée d'un gendarme belge de la localité. Il est enfermé à la Citadelle de Huy en compagnie de Julien Lahaut, Jean Terfve et Paul Renotte. Il est libéré en août par le commandant de la place mais surveillé de près par la police allemande. Le couple avait pratiquement adopté une jeune Autrichienne, décédée prématurément. Sans enfants mais avec l'accord de leur neveu et de la nièce qu'ils avaient recueillie et élevée, Georges Fassotte et Marie Blavier décident de donner leur bien à leur parti, avec interdiction absolue de le vendre à la Métallurgique. Marie Blavier résidera jusqu'à son décès dans la maison devenue le Home Fassotte.

Comme le PCB n'a pas de personnalité juridique, il crée une association sans but lucratif (ASBL) pour recevoir la donation, le 13 octobre 1955. Elle porte le nom de Home Fassotte-Blavier, pendant plus de 50 ans, la vaste maison fera office de maison du peuple communiste, abritant un café-restaurant. D'innombrables réunions politiques, une permanence sociale, un club de pensionnés, des expositions et un cabaret de chanson française sont organisés.

En 1986 à l'occasion de l'éphémère rétablissement de relations entre le PCB et le Parti Communiste chinois interrompues depuis 1963, un membre du bureau politique du PCC, premier secrétaire du Tibet, y fait une conférence-débat devant les membres du PCB. Le café sera confié pendant des années à une gérante espagnole. En effet, de nombreux immigrés espagnols ont trouvé du travail dans l'industrie insalubre du non-ferreux et se sont installés à La Brouck et constituent une clientèle fidèle.

Le Home accueille aussi les réunions de Vivre Autrement puis d'ECOVA, une organisation locale réunissant communistes, divers progressistes, chrétiens de gauche et écologistes qui obtient des élus au conseil communal de Trooz. Mais ses activités culturelles déclinent. La maison est reprise par une société héritière du PCB qui la met en location. L'ASBL est dissoute fin 2020. Le Cabaret Fassotte poursuit ses activités dans d'autres lieux.

Georges Fassotte avait souhaité être incinéré. Ce qui était très rare à cette époque et impliquait un déplacement à Uccle. Pour ses funérailles, les communistes organisent un cortège qui accompagne le corbillard jusqu'à la limite de la commune.

SOURCES

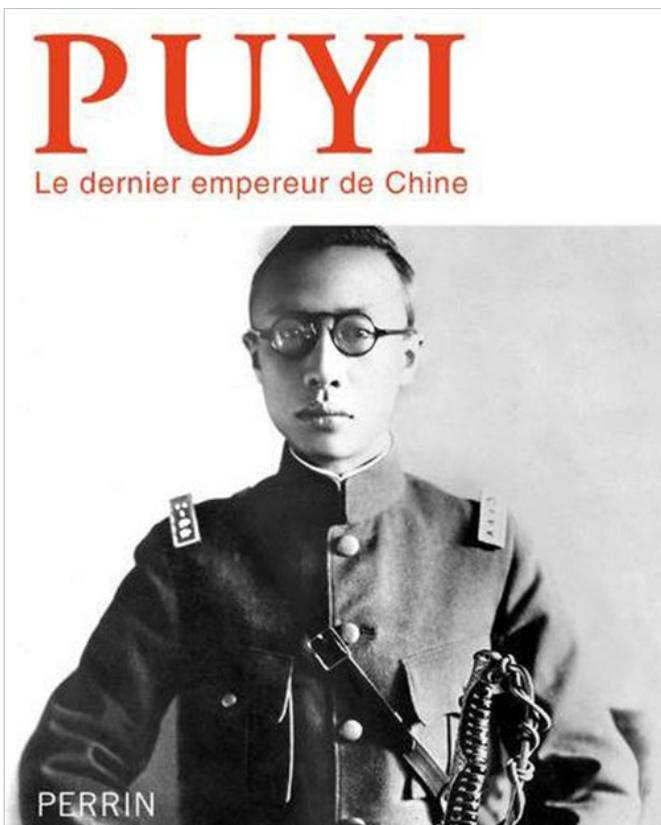
CArCoB, Fonds Home Fassotte-Blavier - CArCoB, Fonds André Dombard - souvenirs personnels de Jules Pirlot- Maïtron en ligne, notice Dombard André - De Georges Fassotte et Marie Blavier à nos jours... Cercle

culturel Georges Fassotte, locale de L'Association Culturelle Joseph Jacquemotte, mouvement d'éducation permanente et de promotion socio-culturelle des travailleurs. Trooz, 1995.

Jules Pirlot
Extrait de Le Maitron

LECTURE.

Puyi : le dernier empereur de Chine.



Puyi, qui régna de 1908 à 1912, est le dernier empereur de la dernière dynastie impériale chinoise : un souverain au destin particulièrement troublé puisque, de péripéties en choix calamiteux, il dut abdiquer trois fois, devint un jouet aux mains des militaires japonais, fut fait prisonnier par l'armée soviétique, comparut enfin devant le tribunal des criminels de guerre de Tôkyô et, malgré une cour assidue à Staline, fut rendu à Mao. Ainsi les premières retrouvailles avec son pays se feront d'abord derrière les portes des prisons de la République populaire...

Cent ans plus tard, dans l'imaginaire collectif d'une Chine plus que jamais en quête identitaire, Puyi occupe une place grandissante. D'une manière paradoxale, et depuis plus de 25 ans, les Chinois, tout comme les Occidentaux, ne cessent de regarder ce " Dernier em-

peur" à travers les yeux du grand cinéaste Bertolucci : un homme pathétique, mais habité par une haute idée d'un État qu'il espère incarner un jour pour le plus grand bien de son pays...

La réalité est cependant moins " romantique " et bien plus pragmatique : son éducation et son statut hors-normes ont fait de Puyi un être autocentré sur sa personne et, de ce fait, d'abord un prédateur, tant sur le plan personnel que sur le plan politique.

C'est paradoxalement avec ses " rééducateurs " communistes qu'il découvre, dans la douleur – en se perdant ou en se trouvant, qui le saura jamais ? -, les remords mais aussi l'intérêt porté à autrui.

En s'appuyant sur la publication de documents récemment déclassifiés et de nombreux travaux universitaires, cette belle biographie de Puyi révèle un personnage inattendu sur lequel l'auteur pose un regard neuf et objectif servi par une plume inspirée de Elisseeff, Danielle.

Pu Yi : le dernier empereur de Chine. Paris : Perrin, 2014. 304 p. (Coll. "Biographies historiques").

Danielle Elisseeff, née à Poisle le 11 août 1938, est une historienne française spécialiste de la Chine. Élève de l'École nationale des chartes et de l'École des Langues orientales, elle rédige une thèse intitulée La connaissance de la Chine en France au XVIIe siècle (1964), titulaire d'un doctorat du Centre de recherche sur l'Extrême-Orient, Danielle Elisseeff est membre statutaire du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine de l'EHESS. Elle enseigne également jusqu'en 2010 à l'École du Louvre l'archéologie ainsi que les arts de la Chine et du Japon.

Atelier DIY
Ou l'art du faire soi-même

Le 30 mars 2024, 13h30



Papier recyclé/Carte à planter

Une organisation du Progrès a.s.b.l
avec le soutien de
la Fédération Wallonie-Bruxelles



Inscription obligatoire!
aurelieacjj@gmail.com
10 personnes maximum/ 9 euros
11 rue Julien Lahaut
6020 Dampremy